



Procès-Verbal

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

11 SEPTEMBRE 2021

Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

1. Représentativité de l'Assemblée

Nombre de Clubs : 216

Nombre de Clubs présents : 154, représentant 71,30 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 110

Nombre de voix représentées : 1 625, représentant 77,01 % du total des voix

2. Les invités

En préambule à l'Assemblée Générale, M. Alain MARTIN, Président du District, salue la présence de :

Je salue toutes les personnalités présentes et tout particulièrement :

- Madame Louise PAHUN, Vice-Présidente Sports solidaires et responsables, activités de pleine nature du Conseil Départemental
 - Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire de la Chapelle sur Erdre
 - Monsieur Didier ESOR, Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire
 - Monsieur Guy RIBRAULT, Président Délégué de la Ligue de Football des Pays de la Loire
 - Monsieur Jean-Michel LE NY, Directeur d'agence Crédit Agricole de la Chapelle sur Erdre et Responsable du secteur Ouest
 - Monsieur Jean-Pierre LAFFARGUE, Directeur de Secteur d'Agence Erdre & Loire au Crédit Agricole Atlantique Vendée.
 - Monsieur Pascal MAUDET, Gérant de la société CAMMA SPORT
 - Monsieur Olivier COLIN, Responsable commercial EUROFIELD
- qui nous font le plaisir d'assister à nos Assemblées Générales.

Nous excusons l'absence de :

- Monsieur Claude SIMONET, Président d'honneur de la FFF
- Monsieur Michel MENARD, Président du Conseil Départemental
- Monsieur Jean-Jacques GAZEAU, Président du District de Football de Vendée
- Monsieur Nicolas POTTIER, Président du District de la Mayenne
- Monsieur Sébastien CORNEC, Président du District de Maine et Loire

3. Intervention du Maire de La Chapelle-sur-Erdre

Fabrice ROUSSEL

Nous remercions M. Fabrice ROUSSEL qui nous fait le plaisir d'être parmi nous.

Monsieur le Maire, au nom de tous nos clubs, je vous remercie pour la mise à disposition gracieusement de votre magnifique salle chaque année à l'occasion de notre Assemblée Générale.

Le Président du District donne la parole à M. Fabrice ROUSSEL, Maire de la Chapelle sur Erdre

M. Fabrice ROUSSEL, s'exprime :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Très heureux de vous accueillir une nouvelle fois ici, à la Chapelle sur Erdre, ici à Capellia.

C'est vraiment agréable de retrouver des moments collectifs et notamment dans cette salle.

Très heureux aussi, d'être là pour effectivement saluer le bon partenariat que nous avons avec le District de Football. C'est un partenariat constructif, tout d'abord d'échanges sur la pratique du football mais aussi dans la mutualisation des moyens puisque cette salle est mise à disposition parfois également le stade du buisson de la Grolle pour certains événements techniques et puis en contre partie nous avons le plaisir d'utiliser les locaux du District. Et c'est évidemment bien précieux puisqu'il y a beaucoup d'activités à La Chapelle sur Erdre et nous

avons toujours besoin de salles.

Je tenais évidemment une nouvelle fois à être là pour vous souhaiter une excellente saison. Saluer tout le travail des bénévoles, des dirigeants, des éducateurs surtout dans les derniers mois que nous avons vécu qui ont été particulièrement difficiles pour maintenir pour organiser les activités. Donc je veux saluer votre dévouement. Je pense que les collectivités, les instances du football, l'Etat ont su répondre pour trouver des solutions pour maintenir la pérennité des clubs. C'était un enjeu essentiel même si ça n'a pas toujours été facile puisqu'appliquer, lire, comprendre des décrets c'était parfois très difficile à mettre en œuvre. Bonne saison en espérant évidemment que nous pourrons avoir une saison la plus normale possible.

Je sais d'ores et déjà que la mise en œuvre du pass sanitaire n'est pas toujours facile à appliquer surtout lorsque l'on a des clubs avec beaucoup d'activité. Nous avons tout simplement la volonté de continuer à vous accompagner dans la pratique du football. Nous y sommes particulièrement attachés parce que à la fois on a plusieurs clubs : l'ACC, la Chapelaine Nantes Métropole Futsal et évidemment le FC Nantes et donc on a cette grande diversité du football. Puis aussi à la Chapelle-sur-Erdre, on a la volonté d'avancer toujours dans une dynamique sportive et cette rentrée est un événement important parce que vous le savez sans doute on a le plaisir d'accueillir le CREPS, établissement qui permet la formation des sportifs de haut niveau et notamment pour le Nantes Métropole Futsal mais aussi pour le club de badminton de La Chapelle-sur-Erdre.

Ce seront des créneaux supplémentaires, ce seront des records de meilleures qualités qui permettront là aussi d'assurer la dynamique sportive de notre commune.

Voilà très bonne saison à vous tous, très bon courage et puis une nouvelle fois prenons beaucoup de plaisir à partager la passion du football. »

4. Ouverture de l'Assemblée Générale

Alain MARTIN

« Nous voici réunis une nouvelle fois ce matin pour notre traditionnelle Assemblée Générale.

Je ne voudrais pas commencer nos travaux sans avoir une pensée pour tous ceux qui, dans le cercle de notre football départemental, nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale, ainsi qu'à ceux et celles qui sont confrontés aux délicates et douloureuses épreuves de la maladie.

Une pensée particulière pour Jean-Yves Nouvel fidèle serviteur du football entreprise ; membre de la commission depuis 1980 dont il avait pris la présidence en 1997. Il a été membre du Comité de Direction de 2004 à 2016.

Je vous demande de vous lever afin de nous recueillir quelques instants.

Merci »

Le Président Alain MARTIN ouvre l'Assemblée Générale à 9h10.

Les votes se feront de manière électronique, aussi, après avoir expliqué le fonctionnement aux membres présents, un vote d'entraînement a lieu, autour d'une question anodine.

5. Approbation des Procès-Verbaux des Assemblées Générales du 26 septembre 2020

Approbation des Procès-Verbaux des Assemblées Générales du 26 septembre 2020 à La Chapelle-sur-Erdre paru le 20 octobre 2020 sur le site internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes sont les suivants :

141 votants
1 528 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 510	98,82 %
Contre	18	1,18 %

Les Procès-verbaux des Assemblées Générales du 26 septembre 2020 sont adoptés à 98,82 %.

« Mesdames, Messieurs les Présidents de Clubs,

Chers amis,

Tout d'abord, j'espère que vous allez bien et que vous avez pu prendre un « bol d'air » cet été.

En effet, depuis la mi-mars 2020 où était sifflée la fin de la saison 2019/2020, nous vivons avec la présence de la Covid-19.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, le 26 septembre 2020, je faisais savoir que nous avions tout mis en œuvre pour que la saison 2020/2021 se déroule dans le contexte qui ne nous permettait pas d'avoir une parfaite visibilité, le virus continuant à circuler.

Malheureusement, le 29 octobre, la Fédération Française de Football décidait de suspendre l'ensemble de nos compétitions amateurs. Ce que je vous ai confirmé par mon communiqué n°12.

Dans notre communiqué du 15 mars 2021, nous vous avons précisé que les droits d'engagement en championnat et plateaux pour l'ensemble des catégories pour la saison 2020/2021 étaient reportés pour la saison 2021/2022 sous la forme d'un avoir qui vous a été crédité sur votre compte le 1^{er} juillet soit un total de 114 340 €.

Ce geste financier très important s'ajoute aux différentes aides reversées sous différentes formes à nos clubs.

Depuis le début de la pandémie, l'ensemble représente 296 672 €.

Notre trésorier vous en fera la présentation dans quelques instants.

Revenons sur la fin de saison...

A compter du mois d'avril, du fait que nous étions autorisés à pratiquer avec distanciation, nous avons mis en place des activités ludiques se pratiquant sans contact : le Futnet et le Golf Foot.

Dès le 4 avril, nous avons lancé le premier test avec le club de Mauves Le Cellier.

Vu l'engouement et après avoir eu le soutien de deux nouveaux partenaires ; les Sociétés ANVOLIA et ALVIVA, et les conditions financières accordées par INTERSPORT, nous avons investi dans des ensembles Futnet et des cibles Golf Foot que nous avons mis à votre disposition.

Puis c'est le lancement des premiers Challenges Futnet et Golf Foot.

Le but de cette action était de conserver un lien social et faire en sorte que nos licenciés jeunes et seniors mais aussi Dirigeants puissent trouver un intérêt à revenir au stade.

Lorsque la pratique avec contact et le brassage inter-club ont de nouveau été autorisés, nous avons pu lancer la 1^{ère} Coupe FOOT5 pour les catégories Jeunes. 68 clubs se sont engagés.

Le 3 juillet, étaient organisées les différentes finales avec le concours du FC RETZ possédant 2 terrains ; celles-ci se déroulant dans un très bon esprit et sous les applaudissements d'un public très nombreux.

Les vainqueurs étant :

ST NAZAIRE AF	en U15F
ORVAULT SPORTS	en U18F
AOS PONTCHATEAU	en U15M
AC ST-BREVIN	en U18M

L'organisation de la finale FUTNET a eu lieu le 11 juillet à Nantes sur l'esplanade des Machines de l'Île sous le regard d'un très très nombreux public et de l'Eléphant.

Félicitations aux vainqueurs :

ST AUBIN DE GUERANDE	en U15
AS SUD LOIRE GENESTON	en U18
FC LA MONTAGNE	en Seniors

Au cours de cette nouvelle saison, nous allons continuer à promouvoir les nouvelles pratiques.

Pour ceux qui pensent que nous allons tuer nos compétitions ; ils se trompent.

Le FOOT5 va se dérouler en dehors des week-ends pour ceux qui le souhaitent.

Il est important de conserver vos licenciés afin qu'ils adhèrent à votre association club ; car il faut être conscient qu'aujourd'hui pour certains la facilité est d'aller pratiquer dans les centres privés et de quitter leur club.

Vous avez besoin financièrement de leurs cotisations.

Je rappelle que pour participer à la Coupe FOOT5 ou autre, il faut avoir une assurance licence dans un club.

J'ai beaucoup de sollicitations de Présidents de club qui me demandent de mettre en parallèle de la Coupe Foot5 un championnat FOOT5 pouvant se dérouler en semaine sur nos 20 terrains existants et très certainement 35 très rapidement.

Pour cette saison, cela est impossible compte tenu de toutes les incertitudes liées au virus. Mais je pense que nous serons en mesure de le mettre en place lors de la saison 2022/2023.

Autre information, l'UEFA lance une opération au niveau européen : Programme UEFA PlayMakers.

Ce programme est en faveur du développement du Football Féminin.

La Fédération a rejoint d'autres fédérations européennes déjà engagées. Pour la France, cela va se dérouler sur 30 centres sélectionnés :

- 11 FIVE
- 11 URBAN
- 7 CONVISPORTS
- 1 DISTRICT, le vôtre sur le terrain Noël Le Graët

Pour notre District, Sébastien CORNUAULT en est le responsable, accompagné bien sûr par Thomas REGENT et

Rudolph BLANCHARD.

Ce programme ne s'adresse qu'aux jeunes filles âgées de 5 à 8 ans et ne possédant pas d'assurance licence dans un club.

Ne voulant pas être trop long, je reviendrais vers vous lors d'un prochain communiqué.

Depuis le 4 juin 2020, nous vous adressons le communiqué du Président.

Le 27 août dernier, vous avez reçu le n°24. Cela représente plus de 1000 mails expédiés vers :

- La messagerie officielle de l'ensemble de nos clubs
- La messagerie des Présidents de club
- L'ensemble des Mairies de notre département
- L'ensemble de nos arbitres
- Ainsi que tous nos bénévoles du District

Nous continuerons à vous informer dès que de nouveaux éléments nous parviendront.

Mais je dois dès aujourd'hui vous faire part que notre saison s'annonce sous de meilleurs auspices puisque à ce jour 40 290 assurances licences sont enregistrées ; soit 500 de PLUS qu'en 2020/2021 et en comparatif avec la saison 2019/2020, 82 de plus.

Il me reste maintenant à remercier tout particulièrement nos partenaires qui nous accompagnent régulièrement depuis de nombreuses saisons et qui malgré la crise économique s'engagent de nouveau avec notre District.

Merci également au Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour ses aides financières constantes et ce malgré les difficultés budgétaires.

Sans oublier l'aide dont vous allez bénéficier, mais je laisse le soin à Mme Louise PAHUN, Vice-Présidente du Conseil Départemental qui vous en fera la présentation lors de son intervention.

Merci au CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDEE pour leur aide financière et leur soutien indéfectible et particulièrement dans le montage du dossier de prêt garanti par l'Etat.

Et je ne saurais terminer mon intervention sans vous saluer tous, vous les dirigeants, éducateurs, arbitres de nos clubs, sans qui le Football ne saurait vivre.

Car je sais ce qu'un club de football peut apporter à nos jeunes enfants, à des femmes et à des hommes dans leur construction personnelle.

Le football amateur est un lieu d'intégration sociale dans tous les territoires, aussi bien ruraux qu'urbains.

Le club de football amateur est l'espace privilégié où se réalisent nos enfants et nos jeunes dans le plaisir et la passion, autour de l'engagement individuel et collectif de la règle acceptée, de l'effort partagé, de la reconnaissance de la diversité.

Une richesse que nous devons protéger ; et ce ne sont pas que des mots, mais bien ma conviction profonde et les raisons qui expliquent mon engagement total à vos côtés.

Vous êtes par votre engagement sans limite, votre passion, votre désintéressement, les moteurs indispensables du développement de notre discipline.

Votre mission de plus en plus difficile, comme chacun le sait, tant sur le plan financier que matériel mais aussi dans la gestion quotidienne des licenciés dont un grand nombre sont devenus des consommateurs sans rien donner en retour.

Alors, je vous adresse, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des élus, un grand MERCI.

Continuons à travailler ensemble pour le bien-être de tous les pratiquants, en ayant toujours à l'esprit de veiller en permanence à ce que nos compétitions, mais aussi et surtout tous nos rassemblements de jeunes, se déroulent dans la plus grande sérénité, dans un environnement sain et avec un respect total de nos arbitres et des autres acteurs.

Je vous rappelle une nouvelle fois de bien veiller au respect des protocoles à l'occasion de cette reprise afin de renouer avec vos activités sportives.

OUI – Ce week-end commence nos compétitions seniors.

Mettons tout en œuvre pour ne plus connaître d'interruption.

Enfin pour terminer, Mesdames, Messieurs, je vous souhaite de vivre une belle saison comme celle que nous connaissions avant cette pandémie.

Merci de votre écoute et bonne Assemblée.

7. Rapport Moral 2020/2021

Daniel MOULET

Le Secrétaire Général, Daniel MOULET, rappelle :

« Mesdames, Messieurs,

Il m'appartient de vous présenter le rapport moral.

Le rapport moral retrace l'activité du District dans toute la saison écoulée.

Au moment de l'élaborer, je me suis dit que je n'aurais sûrement pas grand-chose à écrire à cause de l'arrêt des compétitions le 29 octobre. Mais c'était sans compter sur la volonté du District et de ses clubs de profiter de ce moment pour faire preuve d'initiatives dynamiques dont je vais vous présenter quelques exemples :

Pour ceux qui n'ont pas encore parcouru ce rapport moral, je vous invite à le faire. Il vous est parvenu le 26 août.

Il est très riche, contrairement à ce que l'on pourrait penser.
Quelques actions que j'ai mis en évidence, notamment par rapport au Programme Educatif Fédéral.

Beaucoup de clubs ont continué à mettre en place des actions dans le cadre du Programme Educatif Fédéral. En parallèle, la Fédération avait mis en place le Challenge National PEF qui valorise les clubs les plus impliqués. Le club de la St Aubin de Guérande a été le grand gagnant, y compris devant des autres Districts de la Ligue. Il est invité avec son effectif U10-U11 et ses éducateurs à participer à 2 journées à Clairefontaine.

Par ailleurs, nous avons profité de cette pandémie pour mettre en place des réunions de rentrée en vidéo. En parallèle, nous avons modifié les secteurs pour tenir compte de l'organisation administrative des communautés de communes. C'était un engagement dans notre mandature.

En début de championnat, nous avons dû mettre en place un protocole COVID pour aider, conseiller les clubs lors de situations sanitaires COVID : 112 appels, 177 courriels ont été traités.

Nous avons mis en place un groupe de réflexion et de proposition composé de 9 Présidents de club. Sa mission consiste à être force de proposition, de conseil et d'alerte.

Nous avons pendant cette période, développé et mis en place des nouvelles pratiques : Futnet / Golf Foot / Fitfoot / Foot en marchant.

Le Foot5 : une première en France. Nous avons mis en place une Coupe Foot5 pour les U15M – U15F – U18M – U18F sur les terrains spécifiques du Département. 68 équipes étaient engagées.

Le 3 juillet, 120 joueurs et joueuses étaient en lice pour les finalités.

Ce Foot5 a été une bouffée d'oxygène qui a permis aux joueurs de retrouver l'adversité et de se confronter avec d'autres. Ce qui a permis de recréer du lien social au sein des clubs.

Une pratique qui a fait redonner à certains le goût de reprendre une assurance-licence.

8. Approbation du Rapport Moral 2020/2021

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

143 votants
1 559 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 507	96,66 %
Contre	52	3,34 %

Le Rapport Moral 2020/2021 est adopté à 96,66%.

9. Présentation des comptes financiers

Jérôme PESLIER

« Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,

Conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations prévoyant que les comptes doivent être soumis à l'approbation de leurs membres, vous les clubs, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes du District pour la saison 2020-2021 (du 1er juillet au 30 juin) tels qu'ils vous ont été transmis au préalable par messagerie officielle.

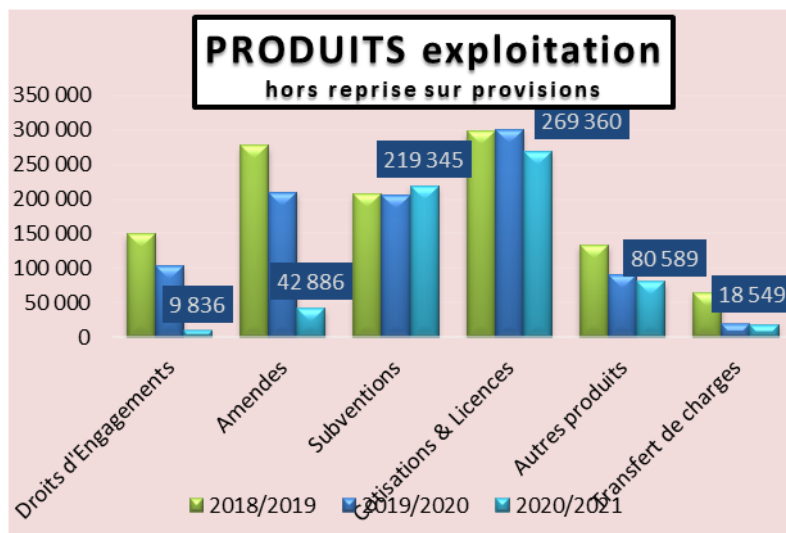
Mes commentaires porteront sur le diaporama qui vous est présenté, reprenant **les points principaux** et les **variations importantes**.

En préambule, il faut préciser que l'exercice a été fortement impacté par la crise sanitaire que nous vivons.

Les produits

L'arrêt des compétitions, du fait de la pandémie de la COVID-19, fin octobre a engendré une baisse significative de nos produits de :

- 91 % des droits d'engagements, sachant que les droits d'engagements perçus au titre de la saison 2020/2021, soit 114 340 €, ont été enregistrés en Produits constatés d'avance puisqu'ils seront rétrocedés aux clubs sur leurs engagements de 2021/2022.
- 80 % des amendes par rapport à n-1 (85 % par rapport à n-1) alors que les amendes liées au statut de l'arbitrage n'ont pas été imputées aux clubs pour un montant de 42 984 €.
- 100 % des droits d'organisation de tournois
- 78 % des prélèvements de recettes sur les matchs de coupes celles-ci n'ayant pu aller à leur terme
- 10 % des redevances sur licences et cotisations clubs



Finalement, les produits d'exploitation ont été amputés de 31 % soit plus de 288 000 €.

Les charges

Dans le même temps, les coûts de fonctionnement hors provisions et amortissements sont en diminution de 14 % soit 110 425 € sur n-1 et de 37 % par rapport à n-2.

Les achats sont restés stables par rapport à l'année précédente avec un investissement conséquent pour les gourdes distribuées aux clubs en début de saison. Nous avons eu la satisfaction de recevoir une aide exceptionnelle du Conseil Départemental à hauteur de 50%.

Afin de permettre un retour à la pratique en fin de saison, nous avons investi en filets Futnet et cibles Golf Foot qui ont été gracieusement mis à disposition des clubs demandeurs.

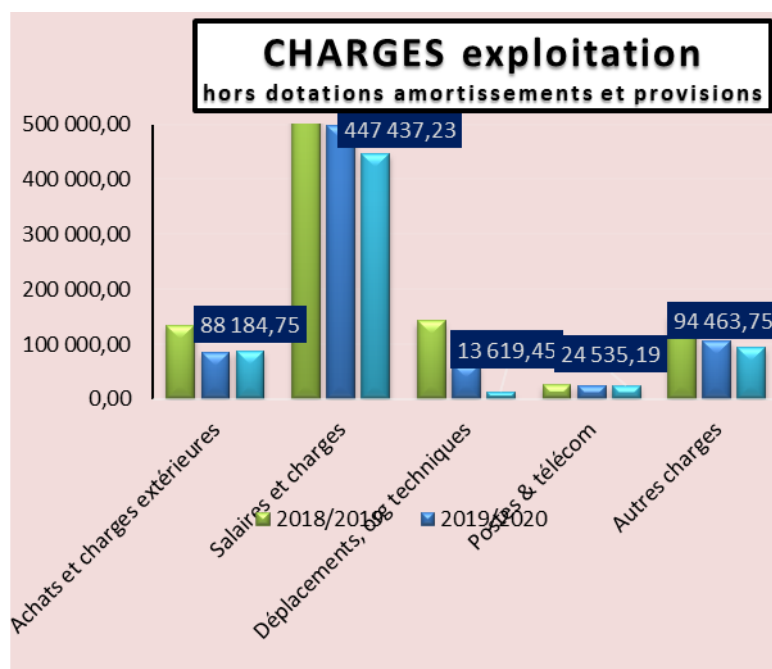
Les Salaires et charges sociales et fiscales enregistrent une baisse de 10 %

Le recours à l'activité partielle et les mesures d'exonération de charges ont permis une prise en charge par l'Etat à hauteur de 95 940 € des frais de personnel.

Par rapport à une saison normale (n-2) la baisse est de plus de 26 % soit 160 000 €.

La suppression de toutes activités à compter de novembre a engendré une diminution des frais de déplacement de

78 % ; 90 % par rapport à une saison normale.



Les Résultats

Compte tenu de l'ensemble de ces données, l'exercice 2020/2021 se clôture avec un résultat d'exploitation déficitaire de 101 605 €, un résultat financier de 7 019 €, un résultat exceptionnel déficitaire de 20 035 € soldant l'exercice avec un déficit de 114 620 €.

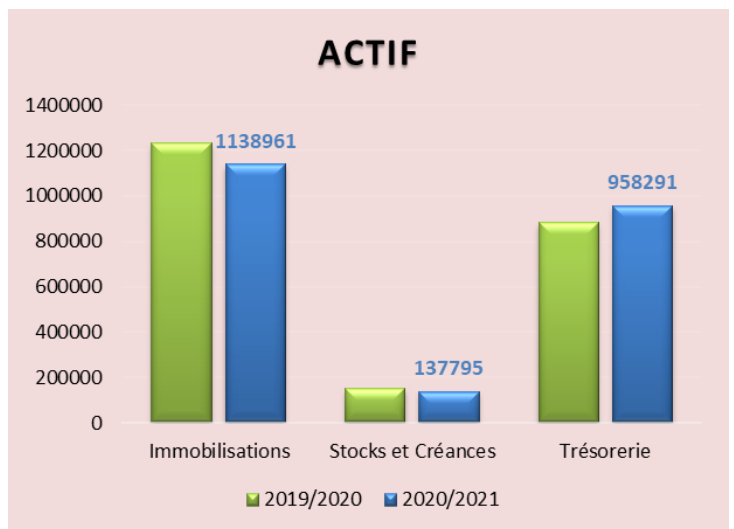
L'aide envers les clubs se monte à 157 324 € cette saison. Elle était de 139 348 € en 2019/2020.

BILAN ACTIF

Les mouvements de l'Actif immobilisé tiennent compte des amortissements et de la vente d'un véhicule. Faute d'activité, les stocks restent à l'identique.

Les créances auprès de la Fédération, la Ligue et les clubs sont à hauteur de 66 500 €.

La trésorerie enregistre une hausse de 8 % avec la souscription d'un prêt garanti par l'Etat à hauteur de 96 000 €.



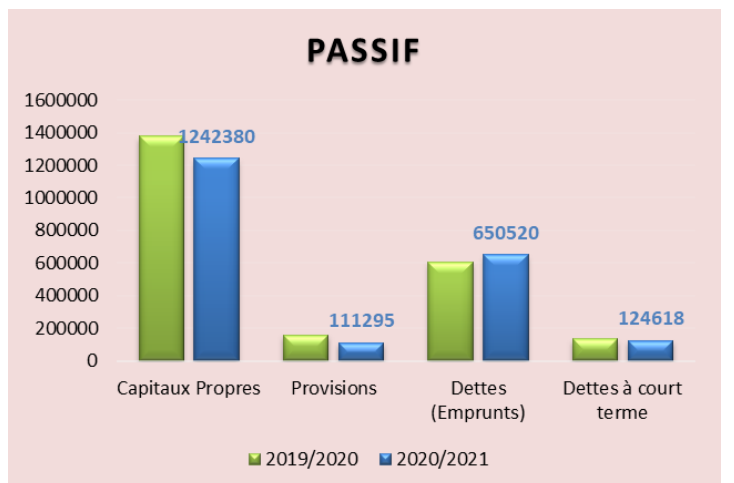
BILAN PASSIF

Au Passif, figurent les ressources de l'Association. Les capitaux propres s'élèvent à 1 242 380 € composés, pour l'essentiel, du fonds de dotation à hauteur de 1 268 603 € et qui baissent uniquement par l'affectation du déficit de la saison dernière.

Les provisions sont destinées à financer les engagements de retraite.

En matière de Dettes, celles-ci enregistrent une hausse de 4.7 % du fait de la souscription du Prêt garanti par l'Etat.

Les dettes à court terme auprès des fournisseurs, des organismes sociaux et de l'état sont à l'identique.



PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice soit 114 620.56 € en fonds de dotation. Compte tenu de cette affectation, le fonds de dotation s'élèvera à 1 153 982.84 €.

QUITUS

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du Comité de Direction du District.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention. »

10. Rapport sur les comptes du Commissaire aux comptes Stéphane CHEVALIER

En l'absence du Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale, c'est Monsieur Stéphane CHEVALIER, Président du Couëron Chabossière FC qui fait lecture des conclusions du Commissaire aux Comptes.

M. Patrick MESSUS, Commissaire aux Comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2020/2021, de la situation financière et du patrimoine du District de Football de Loire-Atlantique au 30 juin 2021.

11. Approbation des comptes financiers 2020/2021

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

137 votants
1 519 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 418	93.35 %
Contre	101	6.65 %

Les comptes 2020/2021 sont approuvés à 93,35%.

12. Présentation du Budget prévisionnel 2021/2022

Jérôme PESLIER

« Mesdames, Messieurs,

Compte tenu de l'actualité sanitaire, nous sommes contraints pour la 2^{ème} année consécutive et exceptionnellement de vous présenter un budget prévisionnel déficitaire.

Faute de visibilité pour l'avenir, nous avons adapté les recettes prévisionnelles à nos compétitions.

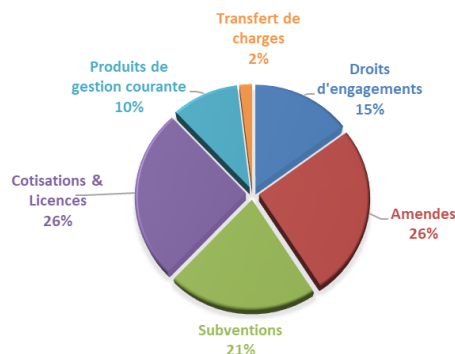
Ce budget se veut malgré tout « optimiste » avec l'objectif d'une saison d'activité complète.

1 - Les Ressources sont estimées à 1 005 175 € :

Nous avons estimé une hausse de 42 % des recettes liées à nos compétitions en tablant sur une saison normale d'activité.

Au vu de la situation sanitaire, nous prenons le risque que ces prévisions soient impactées à la baisse.

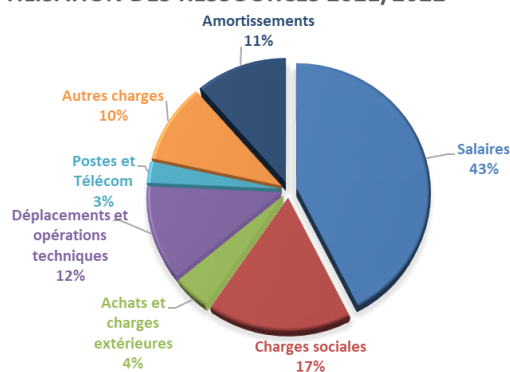
PROVENANCE DES RESSOURCES 2021/2022



2 - Les Dépenses sont estimées à 994 568 € :

Soit une augmentation de 23 % pour revenir à une activité normale, tout en utilisant les équipements réservés en stock et en privilégiant au maximum les réunions en visio-conférence afin de ne pas impacter encore plus négativement le résultat.

UTILISATION DES RESSOURCES 2021/2022



Par ailleurs, le résultat exceptionnel sera déficitaire des droits d'engagements rétrocédés aux clubs.

Nous sommes conscients qu'une prévision déficitaire de 100 000 € tout en étant optimiste sur le retour à une activité normale, nous engage à être très vigilants sur les postes de dépenses. Nous pourrions être amenés à annuler certaines actions afin de ne pas impacter de manière plus importante nos finances.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très bonne saison.

13. Vote du Budget prévisionnel 2021/2022

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

139 votants
1 511 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 244	82.33 %
Contre	267	17.67 %

Le budget prévisionnel 2021/2022 est voté à 82.33 %.

14. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Alain Martin, Président, clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 10H00.

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire Général,
Daniel Moulet

